



# La Lettre

1<sup>er</sup> semestre 2022 - N°043

La Lettre  
d'information  
aux habitant(e)s  
de la Communauté  
de Communes  
du Pays de Bray

[www.cc-paysdebray.com](http://www.cc-paysdebray.com)



La Communauté de Communes du Pays de Bray concrétise un certain nombre de projets sur cette année 2022 à l'attention de ses habitant(e)s sans pour autant augmenter les impôts locaux et en faisant face aux crises actuelles : sanitaire, problème d'approvisionnement en matériaux, et énergétique.

Elle poursuit son soutien envers les habitants et habitantes du territoire, et particulièrement auprès des acteurs économiques. Pour renforcer la visibilité sur internet de ses artisan(e)s et commerçant(e)s, elle a développé deux plateformes : Clic & Bray et Job-Bray. La première est une « place de marché » gratuite, et la seconde, un site de mise en relation des entreprises locales et des demandeurs/deuses d'emploi.

En ce qui concerne l'aménagement et le développement de son territoire, l'intercommunalité a signé en mars dernier son Contrat de Relance et Transition Écologique (CRTE) qui est une véritable feuille de route jusqu'en 2026. Son Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant aussi Programme Local de l'Habitat (PLUiH) a été soumis à enquête publique qui débouche sur la remise du rapport des commissaires enquêteurs à la Préfecture, et aux services de l'État.

Elle maintient son soutien dans le domaine de l'habitat en préparant le renouvellement d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de 2022 à 2025, tout en associant son Guichet Unique de l'Habitat (GUH) qui assure, information, conseil et accompagnement auprès de tout les habitant(e)s sans conditions de ressource. Elle complète sa capacité d'action avec le Service Public de l'Efficacité Énergétique, renommé Hauts-de-France Pass Rénovation, qui s'adresse à tous les ménages.

Pour contribuer à la préservation des ressources, le dispositif des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) a été mis en œuvre sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Bray (CCPB) pour les enjeux : maintien de la biodiversité et protection de la qualité de l'eau.

Dans le domaine du développement touristique et culturel, la Communauté de Communes du Pays de Bray porte le projet de scénographie pour l'abbatiale de Saint Germer de Fly afin de moderniser sa visite guidée. Dans le même temps, l'Office de Tourisme programme cet été plusieurs types de visites, « balades gourmandes » et randonnées, ouvertes à tous, pour une découverte ludique du Pays de Bray. L'Office de Tourisme intercommunal est ouvert tous les jours de l'été pour vous prodiguer des conseils et vous faire découvrir sa boutique de produits locaux.

Pour l'accès à la culture sur le territoire, une nouvelle saison culturelle avec le théâtre du Beauvais a été engagée, et la troisième année du contrat culture ruralité avec la présence du groupe Adèle CHIGNON sur les labos spectacles « YéYé », se poursuit.

Et une démarche de mise en réseau des bibliothèques communales a débuté pour promouvoir la lecture publique en Pays de Bray.

En matière de gestion de l'eau, elle finalise une étude sur le Bassin d'Alimentation de Captage (BAC) de Sérifontaine. Sur les déchets, la CCPB a lancé son programme de prévention des déchets ménagers et assure la promotion du compostage des déchets fermentescibles (épluchures) pour diminuer le poids des ordures ménagères.

La Communauté de Communes du Pays de Bray propose des services de proximité à ses habitants : un service « multi-accueil » et un relais petite enfance. Ces services offrent différents modes de garde et des activités d'éveil pour les enfants. Dans le même temps, le Centre Social Rural intercommunal « François Maillard » à Le Coudray St Germer développe des activités pour les jeunes ainsi que des services aux seniors. Il héberge une Maison France Service (MFS), et une agence postale. De plus, il gère un service local de transport solidaire, individuel ou collectif, pour améliorer la mobilité des habitant(e)s du territoire.

L'entretien des amitiés et échanges européens avec la Slovaquie est assuré grâce au comité de jumelage Pays de Bray / Orava, présidé par Madame Jeannine Dumont, même s'il est aujourd'hui en deuil avec la perte d'un de ses membres.

Et enfin pour terminer en donnant joie et enthousiasme, des animations et manifestations ouvertes à tous, seront proposées tout au long de la belle saison.

Nous souhaitons à l'ensemble des Brayonnes et des Brayons un très bel été 2022. Faites attention à vous.

**Jean-Michel DUDA**

**Président et les Vice-président-e-s,**

M. LEVASSEUR, M. BATOT, M. BLANCFENE, Mme BROUSSIN et M. PIGNE.



Suivez-nous sur  
**facebook**  
ccdupsdebray



Rejoignez-nous sur la page Facebook de la Communauté de Communes du Pays de Bray et découvrez les actualités du territoire !

# Sommaire

<b>Actualités</b> .....	<b>2</b>
Bienvenue aux nouveaux arrivants à la CCPB.....	2
Le site internet de la CCPB.....	2
<b>Budget 2022</b> .....	<b>3</b>
Budget Global 2022 de la Communauté de Communes du Pays de Bray.....	3
<b>Économie, Emploi et Formation</b> .....	<b>4</b>
Retour sur le forum.....	4
Vente de parcelles à la ZA de Frier.....	4
Job-bray : un outil local facilitant la recherche d'emploi.....	4
www.clic-bray.fr : un service de qualité et de proximité.....	4
<b>Aménagement du territoire</b> .....	<b>5 et 8</b>
La Communauté de Communes du Pays de Bray, a signé son Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) pour 6 ans (2021-2026).....	5
Les Mesures Agro-Environnementales & Climatiques (MAEC) 2022 :.....	8
<b>Habitat</b> .....	<b>6-7</b>
Réunion d'information « Aides aux ménages 2022 » auprès des professionnels de la rénovation énergétique.....	6
Le Guichet Unique de l'Habitat en Pays de Bray (GUH).....	6
Le Plateau Praxibat, un outil de formation.....	6
La Communauté de Communes du Pays de Bray s'inscrit dans « Le Hauts-de-France Pass Rénovation », un outil qui s'adapte aux besoins des collectivités et de ses habitant(e)s.....	7
L'enquête publique sur le PLU-H est achevée!.....	7
Le « Guichet Numérique des Autorisations d'urbanisme » (GNAU).....	7
<b>Environnement</b> .....	<b>9</b>
Les Bassins d'Alimentation de Captage (BAC) - eau potable.....	9
Le compostage, que des avantages.....	9
<b>Tourisme</b> .....	<b>10</b>
Suivez les guides !.....	10
La mise en scène de l'Abbatiale, un projet 2023-2025.....	10
La boucle Talmontoise : une randonnée remplie de trésors.....	10
<b>Culture</b> .....	<b>11</b>
Un grand Yeah ! Pour Yéyé !.....	11
La Programmation culturelle de la Communauté de Communes du Pays de Bray.....	11
Une étude sur la lecture publique dans le Pays de Bray.....	11
<b>Petite Enfance</b> .....	<b>12</b>
Multi-accueil « Les P'tits Potiers ».....	12
Relais Petite Enfance (RPE).....	12
<b>Services de proximité</b> .....	<b>13</b>
Les activités spécifiques pour les seniors.....	13
Les permanences d'accès aux droits en agences postales.....	13
Le transport collectif.....	13
Les animations pour tous.....	13
<b>Animations locales</b> ...	<b>14</b>
Hommage.....	14
Séjour de nos Amis slovaques.....	14
La recette de Monika : Dolky alias Lievance.....	14
<b>Manifestations</b> ....	<b>15</b>
Les Foulées des rencontres Brayonnes.....	15
Calendrier des manifestations... 15	15

## Bienvenue aux nouveaux et nouvelles arrivant(e)s à la CCPB

Nous avons le plaisir d'accueillir 2 auxiliaires de puériculture au Centre Petite Enfance Intercommunal : **Monsieur Jean-Noël SWIETEK** depuis le 8 novembre 2021 et **Madame Cathy DANTRESSANGLE** depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022. Ils assurent le bien-être physique et psychologique inhérent au bon développement des enfants de la structure.

**Madame Ophélie COÛFFIER** a rejoint le 8 novembre 2021 le Pôle Développement territorial – Aménagement et Infrastructure. Elle a pour mission d'assister la Direction pour la coordination des actions et opérations liées au Contrat de Relance et de Transition Ecologique et au programme des Petites Villes de Demain.

**Madame Lucie ENGRAND** a intégré au 1<sup>er</sup> février 2022 le service Ingénierie Conseil, afin de prendre la suite de Monsieur Didier DESCHAMPS qui part en retraite été 2022. Elle assure les fonctions de chargée de mission « Ingénierie - Conseil » : mise en œuvre des projets de voirie, réseaux, sécurité, aménagement urbain et bâtiments sur le territoire.

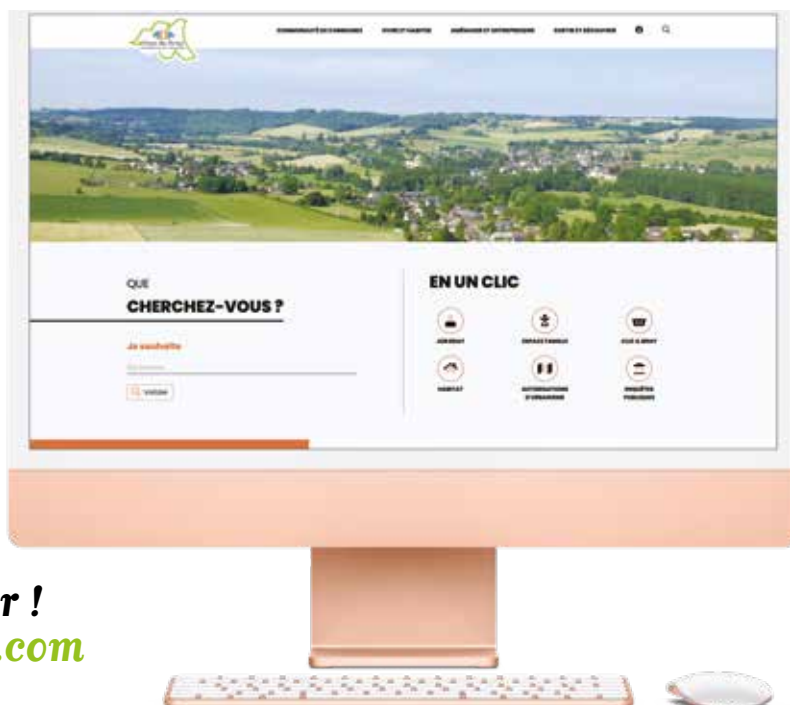
**Monsieur Anthony BRIOIS** entre en fonction le 13 juin 2022, afin de remplacer Madame Catherine HAYEZ, agent comptable à la retraite en 2023. Il assurera la gestion comptable et budgétaire de l'intercommunalité, en collaboration avec la Directrice Générale des Services.

**Monsieur Gaëtan DEGRUMELLE** est intégré le 14 juin 2022 au service Environnement afin de prendre le relais de Madame Noémie LE GALL, dans le cadre des missions liées à la gestion de l'Eau (eau potable, eaux pluviales, GEMAPI).

## Le site internet de la CCPB

*Une nouvelle apparence, plus moderne, plus simple, plus efficace.*

**R**etrouvez toutes les informations concernant votre territoire sur [www.cc-paysdebray.com](http://www.cc-paysdebray.com) avec les actualités, l'agenda des manifestations, les services, l'annuaire des associations... et sur la page d'accueil, en un clic, vous accédez à Job-Bray (les emplois près de chez vous), Clic & Bray (les commerces, artisans et services locaux en ligne), le Guichet numérique des autorisations d'urbanisme, le portail famille petite enfance...



**Venez le découvrir !**

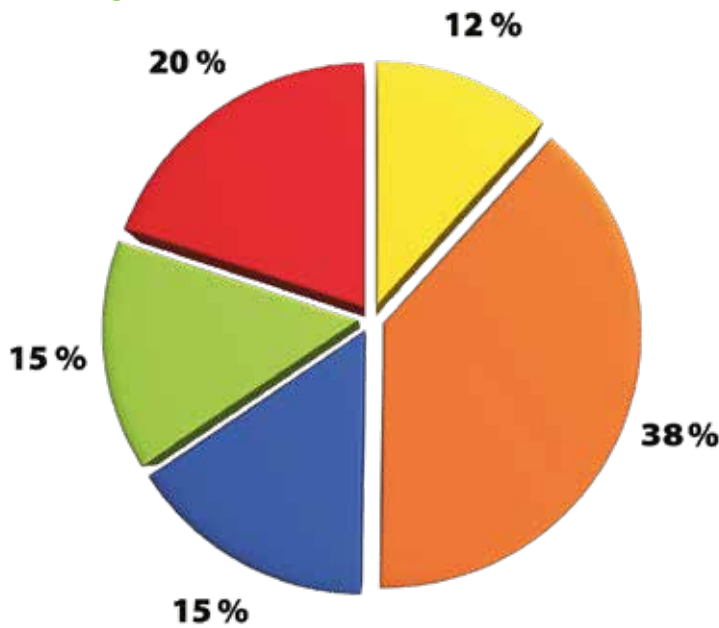
[www.cc-paysdebray.com](http://www.cc-paysdebray.com)

# Budget Global 2022 de la Communauté de Communes du Pays de Bray : 19 814 861 € (fonctionnement et investissement) réparti comme suit :

- Budget Principal : 12 128 500 €
- Budget Annexe Assainissement non collectif : 208 075 €
- Budget Annexe Assainissement Collectif DSP\* : 3 252 807 €

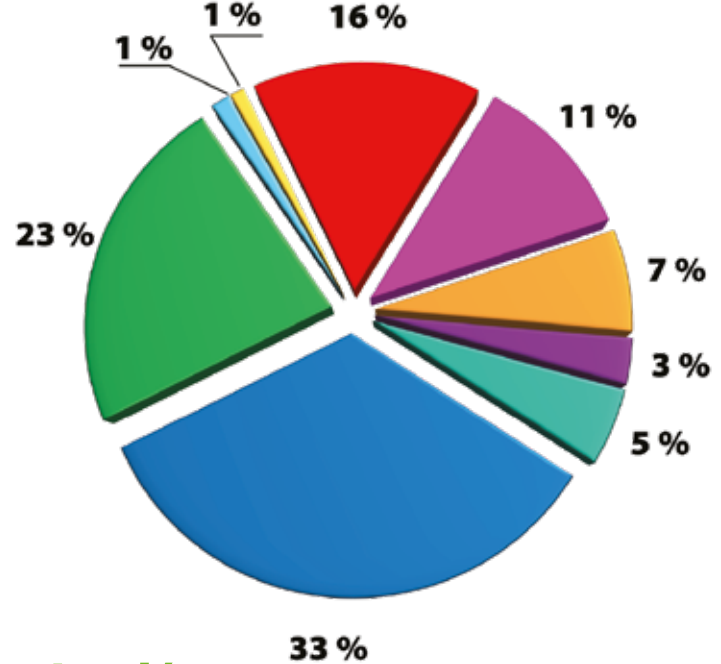
- Budget Annexe Eau DSP\* : 2 363 642 €
- Budget Annexe ZAC DE FRIER : 1 861 837 €

\* DSP : Délégation Service Public



## Les recettes

Qui paye ?	De quoi s'agit-il ?	Quelle répartition ?
<b>Les foyers fiscaux</b>	- Taxe enlèvement des ordures ménagères - Taxes assainissement - Participation aux travaux de réhabilitation - Redevance eau	15 %
<b>Les foyers, les propriétaires, les entreprises</b>	- Les 4 Taxes : habitation, foncier bâti, foncier non bâti, CFE et CVAE - GEMAPI	15 %
<b>Opérations financières</b>	- Autofinancement	38 %
<b>Recettes diverses</b>	- Produits divers de gestion - Amortissement - FCTVA	12 %
<b>L'Etat, autres collectivités et organismes publics</b>	- Dotations - Subventions - Participations aux travaux de réhabilitation	20 %



## Les dépenses

Pour la mise en œuvre des compétences intercommunales et des projets d'intérêt communautaire.

Les politiques intercommunales	De quoi s'agit-il ?	Quelle répartition ?
<b>Environnement Assainissement/eau</b>	- Collecte des déchets - Fonctionnement - Assainissement Diagnostic / Réhabilitation	23 %
<b>Développement Territorial</b>	- Economie (Aides directes et ZAC de FRIER) - Tourisme / Culture - Contribution enseignement - Ingénierie / Urbanisme	1 %
<b>Petite Enfance</b>	- Multi-accueil - Relais Petite Enfance (RPE) - Frais de Personnel	1 %
<b>Patrimoine intercommunal</b>	- Gymnase St Aubin, Halle des Sports St Germer - Centre Social Intercommunal - Petite enfance - Eau et assainissement - Extension du siège Antenne médicale St Germer Office de Tourisme	16 %
<b>Services Généraux</b>	- Administration générale - Frais de personnel	11 %
<b>Contributions partenaires</b>	- Organismes (MEF, SMDO, CSR, etc.)	7 %
<b>Cotisation incendie</b>	- Centre de secours	3 %
<b>Charges financières</b>	- Opérations financières	5 %
<b>Opérations financières</b>	- Provisions / Amortissement/ Atténuation de produit - Reste à réaliser / Virement section..	33 %

### La lettre de la CCPB

#### Administration :

2, rue d'Hodenc - 60 650 Lachapelle aux Pots

Tél. : 03.44.81.35.20

Directeur de Publication : Jean-Michel DUDA

Rédactrice en Chef : Eloïse BERTOGLI

#### Rédaction, maquette :

CCPB et Positive Vibe ! - Tél. : 06 80 05 46 82

#### Imprimée dans l'Oise :

Polyservices

IMPRIM'VERT®



Imprimée sur papier

#### Crédits Photos :

©CCPB, © CSR, © P. GELY, © C. RANNOU, © T. DUPAIGNE,

© Adobe Stock, © Envato Elements.

Site Internet : [www.cc-paysdebray.com](http://www.cc-paysdebray.com)



## Job-bray : un outil local facilitant la recherche d'emploi

Devant le nombre d'emplois non pourvus sur le territoire de la CCPB, et face au nombre conséquent de demandeurs d'emploi, la CCPB a mis en ligne une plateforme numérique dédiée à l'emploi local accessible directement sur [www.job-bray.com](http://www.job-bray.com).

### Retour sur le forum

Une table ronde fut organisée le 27 octobre 2021 par la CCPB et le cabinet Métropolis. L'objectif était de faire un point d'étape concernant le schéma de développement économique et touristique mis en chantier en juin 2021.

Environ une cinquantaine de représentant(e)s du monde économique local et d'élu(e)s du territoire ont pu partager un diagnostic, débattre sur différents points et enrichir certains aspects du futur schéma économique et touristique, qui servira de boussole pour appréhender l'avenir économique de notre territoire.



### Vente de parcelles à la ZA de Frier

La CCPB a signé un compromis de vente avec la société PARINOX, un espace foncier de 11 811 m<sup>2</sup> sur la zone d'activités de Frier située à Sérifontaine.

PARINOX est une entreprise familiale d'une trentaine de salariés, dont l'activité est de concevoir, fabriquer et vendre du matériel professionnel en inox pour une clientèle de professionnels de la restauration, l'hôtellerie et l'agroalimentaire. Dans le cadre de son développement PARINOX souhaite disposer d'un ensemble foncier important pour y implanter son siège social, son stock de pièces détachées, de logistique et son unité de fabrication.

Cette implantation permettrait la création nette d'une trentaine de salarié(e)s à 3 ans sur le site, dans différents métiers.

En tant qu'entreprise, vous souhaitez plus d'informations, contactez M. Thierry GRÉVIN, Chargé du développement économique au 03.44.81.35.20 ou [tgrevin@cc-paysdebray.fr](mailto:tgrevin@cc-paysdebray.fr)

L'ambition est de favoriser la rencontre entre les candidat.e.s en recherche d'emploi, de stage, d'apprentissage et les entreprises recruteuses du secteur.

Sur job-bray il y a un espace candidat, où il est possible de consulter et de répondre aux différentes annonces, jusqu'à 50 km autour du Coudray Saint Germer, de créer et déposer son CV en ligne et programmer des « alertes annonces ». Quant au volet recruteur, l'employeur peut déposer son annonce, consulter la CVthèque.

Cette plateforme 100% gratuite et locale, est une mesure supplémentaire au service des habitant.e.s et des entreprises locales pour réduire le chômage de notre territoire.



### www.clic-bray.fr :

### un service de qualité et de proximité

En février 2021, afin de promouvoir l'activité économique, la CCPB a proposé aux commerçants, producteurs, artisans et services des 23 communes du territoire, une solution numérique 100% locale, gratuite, fiable et de qualité : [www.clic-bray.fr](http://www.clic-bray.fr)

Cet outil a permis de mettre en ligne les coordonnées et activités de chaque entreprise, à l'instar d'un annuaire. Cela a facilité la recherche d'entreprises locales par la population. En effet la page de présentation de l'entreprise permet de décrire précisément l'activité exercée ainsi que les horaires. Pour les entreprises qui le souhaitent, elles peuvent bénéficier d'un site vitrine pour exposer numériquement leur savoir-faire. Enfin cette « market place », avec son site marchand, permet de vendre en ligne, avec des solutions multiples de livraison dont le click & collect.

Plébiscitée dès sa mise en ligne, n'hésitez pas à continuer de le parcourir pour retrouver vos entreprises locales pleines de talents !





## La Communauté de Communes du Pays de Bray, a signé son Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) pour 6 ans (2021-2026)

*L'Etat et la Communauté de Communes du Pays de Bray (CCPB) partagent la même volonté d'engager l'ensemble des acteurs territoriaux dans la mise en œuvre opérationnelle du Projet de territoire intercommunal pour les six années à venir. Adopté en conseil communautaire le 16 juin 2021, il a été élaboré sur les bases des diagnostics de territoire réalisés dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) et de l'Etude de Planification Energétique (EPE) qui ont associé, élus et acteurs locaux.*

**L**e CRTE est la traduction opérationnelle du Projet de territoire en intégrant la transition écologique et la cohésion territoriale. Des thématiques propres au développement territorial, dans lesquelles les priorités sont données aux opérations structurées sous la forme d'un plan d'actions pluriannuel d'investissements.

Il permet ainsi à la communauté de communes de formaliser des partenariats afin de cofinancer ses actions qui s'inscrivent également dans la démarche de relance du territoire.

La signature du CRTE s'est effectuée le 16 mars 2022 entre le Sous-Préfet de l'Oise et le Président de la CCPB. Des projets sont déjà engagés : le Guichet Unique de l'Habitat (GUH), l'extension du Centre Petite Enfance intercommunal, la construction d'une micro-crèche, ou encore la mise en œuvre d'une scénographie pour l'Abbatiale de Saint Germer de Fly.

### Le Programme Petites Villes de Demain (PVD)

Ce programme de l'Etat qui s'intègre au CRTE vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes. Il s'agit d'engager une revitalisation des bourgs-centres de ces communes afin de leur redonner attractivité et fonctionnalité en amorçant la transition écologique.

Deux communes de la CCPB ont été labellisées au Programme « Petites Villes de Demain » le 18 décembre 2020 par la ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales : Saint Germer de Fly et Lachapelle aux Pots.

La CCPB et ces deux communes ont alors lancé ensemble, en mars dernier, une étude afin de mettre en place une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT). Son objectif sera d'encourager et de faciliter les projets de transformation et de redynamisation des centres-bourgs (améliorer l'attractivité commerciale, favoriser la réhabilitation de l'habitat, valoriser le patrimoine bâti, etc.) sur la base d'un plan d'action opérationnel planifié jusqu'en 2026.

Cette étude pré-opérationnelle de renouvellement urbain débute par un diagnostic qui débouche sur une stratégie d'aménagement et aboutira sur un programme d'actions concrètes en octobre 2022.



Signature du Contrat de Relance  
et de Transition Ecologique (CRTE)





## Réunion d'information « Aides aux ménages 2022 » auprès des professionnels de la rénovation énergétique

La Communauté de Communes du Pays de Bray avec l'ADIL (Agence Départementale pour l'information sur le logement) a réuni le 17 mars des entreprises, des élu(e)s et la Fédération Française du Bâtiment de l'Oise afin d'expliquer les différents mécanismes d'aides à la rénovation énergétique. Les entreprises présentes pourront ainsi transmettre ces informations et en faire profiter leurs client(e)s. Il est important dans ce contexte de hausse du coût de l'énergie, de pouvoir maîtriser ses consommations et ses factures énergétiques (électricité, gaz, fuel, etc.).

## Le Guichet Unique de l'Habitat en Pays de Bray (GUH)

*Le GUH accueille, informe et conseille les habitant-e-s sur la rénovation énergétique et l'adaptabilité des logements. Son objectif est de les guider afin qu'ils puissent bénéficier de toutes les aides financières auxquelles ils/elles peuvent prétendre (aides ANAH, aides du Conseil départemental, Conseil régional, etc.) avec ou sans conditions de ressources.*

Dans le cadre du programme SARE (Service d'Accompagnement pour la Rénovation Energétique) mis en place par l'Etat, différents actes sont réalisés en fonction du projet de travaux :

- **Acte A1** : Information de 1<sup>er</sup> niveau : coordonnées (revenu fiscal de référence), composition du foyer et projet de travaux
- **Acte A2** : Conseil personnalisé aux ménages et état des lieux du logement

- **Acte A3** : Réalisation d'audits énergétiques
  - **Acte A4** : Accompagnement des ménages pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale
  - **Acte A4 bis** : Accompagnement des ménages et suivi de travaux pour la réalisation de leurs travaux de rénovation énergétique
  - **Acte A5** : Réalisation de prestation de maîtrise d'œuvre pour les rénovations globales
- Vous souhaitez bénéficier de conseils et d'informations gratuitement, contacter le numéro vert.

0 801 908 600

Service & appel gratuits



## Le Plateau Praxibat, un outil de formation

*La CCPB en partenariat avec le Centre de Déploiement de l'Eco-Transition (CD2E) a convié les entreprises du territoire intervenant dans la rénovation énergétique, à une information sur les bonnes pratiques « Etanchéité à l'air et l'isolation » sur un Plateau Praxibat mis en place sur le site des Sens du Bray à Lachapelle aux Pots.*

**D**e la pose d'isolants murs et fenêtres, au passage de câbles et le traitement de l'humidité, les professionnels ont bénéficié de conseils.

Nous remercions les entreprises qui ont répondu présentes à notre invitation lors de cette animation et les Sens du Bray pour leur participation.





## La Communauté de Communes du Pays de Bray s'inscrit dans le « Hauts-de-France Pass Rénovation », un outil qui s'adapte aux besoins des collectivités et de ses habitant(e)s

*Très active en matière de rénovation énergétique, la Communauté de Communes du Pays de Bray a déployé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) à destination des foyers les plus modestes. Souhaitant élargir son action à l'ensemble des habitant(e)s de son territoire, la collectivité a signé une convention avec le Hauts-de-France Pass Rénovation.*

Entre la Communauté de Communes du Pays de Bray et le Hauts-de-France Pass Rénovation, l'histoire est ancienne ! Lorsque le dispositif régional a été lancé dès 2014, la collectivité a été l'une des premières à lui faire confiance et ainsi devenir « territoire pilote » ! La rénovation énergétique a toujours été un sujet prioritaire et incontournable pour l'intercommunalité.

Une étude énergétique menée sur le territoire avec le Syndicat de l'Énergie de l'Oise (SE60) en 2018, a montré que sur 9 000 logements, 3 500 présentent des étiquettes E/F ou G. Devant ces chiffres, la collectivité a décidé de mettre en place un plan d'actions pour encourager et accompagner la rénovation énergétique des habitations.

C'est pour compléter son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) dont les aides sont destinées aux plus modestes, que la Communauté de Communes du Pays de Bray a créé son service public de Guichet Unique de l'Habitat (GUH), qui offre un accompagnement technique gratuit à l'ensemble des foyers. Et dans ce cadre, elle a signé une convention avec le Hauts-de-France Pass Rénovation par laquelle elle s'engage à prendre en charge l'adhésion à hauteur de 300 euros pour chaque foyer déposant un dossier de travaux.

À ce jour, une vingtaine de foyers ont été ou sont actuellement accompagnés par Hauts-de-France Pass Rénovation. 45 % d'entre eux bénéficient d'aides de l'Anah.



## Le « Guichet Numérique des Autorisations d'urbanisme » (GNAU)

Vous envisagez de déposer une demande de permis de construire, déclaration de travaux ou certificat d'urbanisme ? La CCPB a mis en place un nouveau service : le « Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme », accessible à partir du site internet de la CCPB : [ccpaysdebray.com](http://ccpaysdebray.com) ou directement : <https://gnau29.operis.fr/paysdebray/gnau>

Le GNAU est un portail lié aux communes, permettant aux pétitionnaires d'effectuer différentes démarches :

- S'informer sur les divers règlements, zonages applicables à la collectivité et sur les notes d'urbanisme.
- Créer un ou plusieurs dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme
- Saisir et suivre une demande d'urbanisme de bout en bout

## L'enquête publique sur le PLUi-H est achevée !

L'enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant P.L.H. s'est déroulée du 11 avril au 16 mai 2022. Le public a pu exprimer ses observations et propositions sur le projet arrêté. La commission d'enquête publique a rédigé son rapport et ses conclusions qui sont consultables sur le site internet de la CCPB ainsi que dans les 23 mairies du groupement. L'ultime étape est l'approbation du PLUi-H par le conseil communautaire courant du 2<sup>ème</sup> semestre 2022.



Accéder au service GNAU

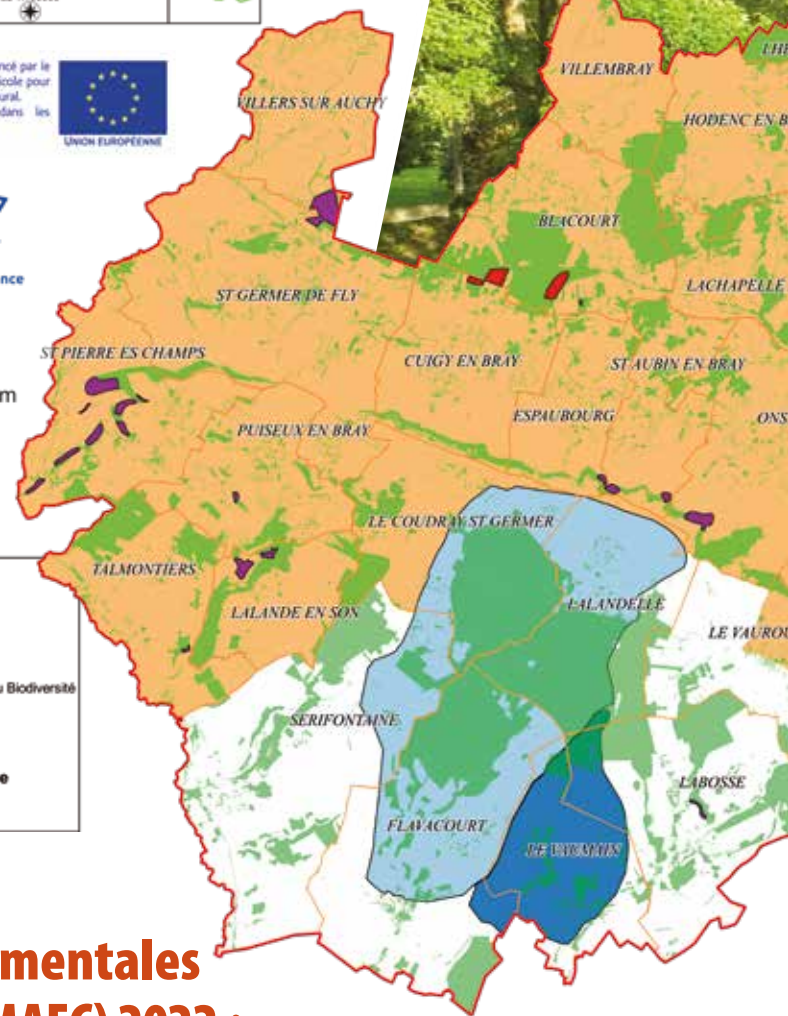


Ce projet est cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural. L'Europe investit dans les zones rurales.



0 2.5 km

Légende	
	Limite intercommunale
	Limites communales
	Surfaces boisées
<b>Zones à enjeu Biodiversité</b>	
	Territoires concernés par un enjeu Biodiversité
<b>Zones à enjeu Eau</b>	
	BAC Flavacourt
	BAC Le Vaumain
<b>Autres zones d'action prioritaire</b>	
	Landes
	Pelouses régionales



## Les Mesures Agro-Environnementales & Climatiques (MAEC) 2022 :

*La campagne des MAEC 2022 touche à sa fin. La Communauté de Communes du Pays de Bray a été opératrice sur la base de son Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC).*

**L**es enjeux ont porté sur la préservation de la biodiversité et sur la protection de la qualité de l'eau des captages de Le Vaumain et de Flavacourt.

Les MAEC (Mesures Agroenvironnementales et Climatiques) ont été mises en place dans le cadre de la PAC 2014-2020 (Politique Agricole Commune) afin de soutenir des pratiques agricoles vertueuses pour l'environnement, pour les ressources naturelles et pour assurer la valorisation du patrimoine naturel.

Cette année, deux réunions d'information ont pu être organisées en mars dernier, l'une à Le Vaumain et la seconde à Puisseux en Bray. Une information a pu être transmise à tous les exploitants et exploitantes agricoles présent(e)s, sur les possibilités d'engagements pour la campagne 2022.

Pour la campagne 2022, l'autorité de gestion des MAEC (État et Région) a maintenu son souhait afin que la majorité des mesures soient contractualisées sur une durée d'un an uniquement. Seules deux mesures proposées sur le territoire « *maintien de la biodiversité* » sont ouvertes pour des contrats d'une durée de 5 ans.

En ce qui concerne les prolongations d'engagements pour les contrats 2015 et 2016, ce n'est toujours pas possible cette année, ce qui implique de souscrire obligatoirement un nouveau contrat.

Au 10 mai 2022, 28 contrats ont été proposés qui engagent 214 hectares, 6 351 mètres linéaires de haies, et 18 restaurations de mare ou plan d'eau.

La Communauté de Communes du Pays de Bray, proposera un PAEC pour les années 2023 et 2024 dans le cadre de la PAC 2023-2027.

Par conséquent, si vous êtes agriculteur ou agricultrice et que vous exploitez des parcelles, même partiellement, sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Bray, vous pouvez mettre en œuvre des MAEC pour participer au maintien de la qualité des ressources naturelles et du cadre de vie.

**Pour tout  
renseignement complémentaire :**  
Communauté de Communes du Pays de Bray  
Eloïse BERTOGLI - Enjeu « maintien de la BIODIVERSITE »  
Guillaume CAILLEUX - Enjeu « protection de l'EAU »  
Tél : 03.44.81.35.20

Chambre d'Agriculture de l'Oise : Amélie PEAUDCERF - Tél : 03.44.11.44.52 / Thomas POHIER - Tél. : 03.44.11.44.30



## Le compostage, que des avantages

*Les beaux jours sont de retour, il est temps de penser à votre composteur ! Si vous n'en avez pas encore, c'est le moment d'en mettre un en place.*

Faire du compost chez soi est très simple. Il n'est pas obligatoire d'acheter un composteur dans le commerce, 4 palettes ou simplement un tas dans le jardin peuvent faire l'affaire. Il suffit alors d'y mettre tous les déchets d'origine végétale que vous produisez, en prenant juste soin d'alterner déchets humides (épluchures, déchets verts...) et déchets secs (feuilles mortes, petits branchages, carton sans encre ni colles chimiques...) et de mélanger et humidifier un peu de temps en temps.

Des pesées effectuées sur des échantillons de poubelles collectées sur la Communauté de Communes du Pays de Bray montrent que les déchets compostables représentent en moyenne plus de 25% du tonnage d'ordures ménagères collectés en porte à porte (hors déchets verts déposés en déchetterie). Ce tonnage très important (plus d'une demi-tonne pour un foyer de 4 personnes) est principalement dû à la nature humide de ce type de déchets. A titre d'exemple un filtre à café pèse 3 fois plus lourd quand il est jeté une fois utilisé.

La collecte et le traitement des ordures ménagères résiduelles (contenu de la poubelle classique) représente 50% du cout total de la gestion des déchets. Chaque habitant se mettant au compostage générera directement une économie financière et environnementale non négligeable (gasoil, énergie utilisée pour l'incinération de ces déchets très humides).

### Pour RAPPEL :

Les déchets verts (tontes de pelouse, branchages...) des particuliers et des entreprises doivent être déposés en déchetterie. Il est interdit de les mélanger aux ordures ménagères et leur dépôt dans la nature est passible d'une amende de 1500€ plus les frais de remise en état, y compris sur un terrain privé appartenant au responsable de l'infraction.

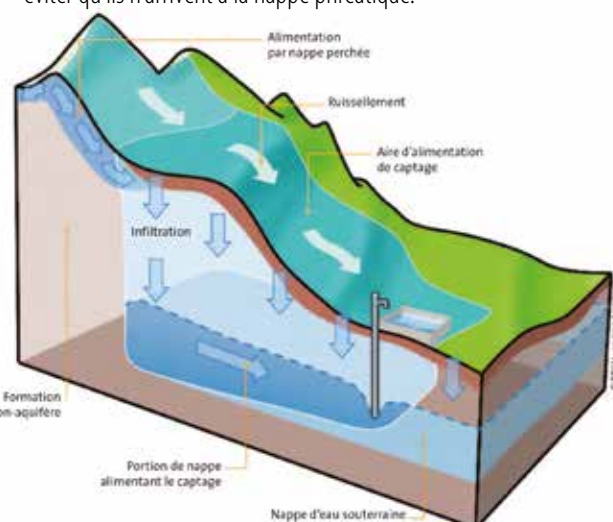
## Les Bassins d'Alimentation de Captage (BAC) - eau potable

*L'aire d'alimentation de captage de Sérifontaine est définie.*

Il s'agit du périmètre géographique sur lequel une goutte d'eau qui tombe se retrouvera tôt ou tard pompée par le captage d'eau potable. Comme c'est déjà le cas sur le bassin d'alimentation de captage de Flavacourt et de Le Vaumain, et prochainement celui de Ons en Bray, des actions vont désormais être menées sur ces périmètres en faveur de la sauvegarde de la qualité de l'eau. Il est nécessaire de protéger cette ressource inestimable pour continuer de distribuer de l'eau POTABLE au robinet de chaque usager, une eau saine, de qualité et sans restriction. Les mesures prises aujourd'hui, aussi bien sur les terres cultivées que dans les terrains des particuliers, doivent permettre de garantir à nos enfants et nos petits-enfants, une eau de qualité qu'ils pourront consommer en toute sérénité.

### Particuliers et cultivateurs, il est important de :

- Limiter le ruissellement des eaux : plus une goutte d'eau s'infiltré proche de l'endroit où elle tombe, moins elle se chargera en éléments « étrangers » avant de rejoindre la nappe. Un terrain végétalisé ou un pied de haie brossailleux sont les meilleurs remparts contre le ruissellement.
- Limiter les nitrates : tout être vivant rejette des déchets qui peuvent se transformer en nitrates. Indispensables à la croissance des plantes, ils ne sont pas un poison à proprement parler. C'est en se décomposant chimiquement que les nitrates dissouts dans l'eau deviennent un poison pour l'homme. Il est donc nécessaire de limiter la quantité de nitrates apportée aux plantes à la stricte quantité qu'elles peuvent absorber et de tout mettre en œuvre pour éviter qu'ils n'arrivent à la nappe phréatique.



## Suivez les guides !

Comme chaque année, l'équipe de l'Office de tourisme intercommunal du Pays de Bray vous a concocté un panel de sorties et visites dans le Pays de Bray, dont certaines inédites !

Vous retrouverez notamment :

- **Nouveau !** Une balade découverte du Pays de Bray au guidon d'une Peugeot 103 (une belle idée cadeau pour la fête des pères !) :
  - le 25 juin de 9 h 30 à 15 h (50 €/pers)
  - le 26 juin de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h (40 €/pers)
- La visite guidée de l'Abbatiale (1 h 15, 3,54 €/pers) :
  - le 6 juillet à 10 h
  - le 24 août à 10 h
- **Nouveau !** Une visite-jeu découverte de l'Abbatiale pour les enfants de - 7 ans (1h, 3 €/enfant + 1 accompagnant)
  - Le 9 juillet à 10 h 30
- Des balades gourmandes (3,50 €/pers) :
  - le 6 août de 14 h 30 à 17 h sur Lachapelle aux Pots
  - le 1<sup>er</sup> octobre de 14 h 30 à 17 h sur Saint Germer de Fly
- Une balade capture vidéo (gratuit) :
  - Le 27 août de 14 h à 16 h aux étangs des tourbières à Saint Pierre ès Champs, sur la thématique des animaux

Toutes les sorties se font sur inscription, à l'Office de tourisme : 03 44 82 62 74 ou [contact@ot-paysdebray.fr](mailto:contact@ot-paysdebray.fr). Le calendrier est à retrouver à l'accueil de l'Office de tourisme et sur tous nos supports de communication (site Internet, Facebook).



## La boucle Talmontoise : une randonnée remplie de trésors

Idéale sur sa version courte pour les marcheurs débutants et pour les familles, ou en version longue pour les randonneurs aguerris, cette randonnée mêlera panoramas bocagers typiques de notre région à une flore sauvage, en passant par des points de vue qui donneront l'impression que le temps est suspendu. Inscrite au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées (PDIPR) et balisée, cette boucle de 16 km (petite boucle de 5,6 km) dans la Boutonnière du Pays de Bray vous permettra de passer une belle matinée ou après-midi à profiter de la nature environnante en passant par de petits hameaux.

Le Mont Sainte Hélène, visible sur ce tracé livrera le plus beau panorama si vous faites un petit détour pour y monter. Vous y découvrirez des œuvres monumentales de Juliette et Jacques Damville, notamment la table d'orientation qui surplombe les paysages.

Randonnée en téléchargement sur le site Internet [www.ot-paysdebray.fr](http://www.ot-paysdebray.fr) rubrique « Randos » au format PDF et trace GPX et disponible au format papier à l'accueil de l'Office de tourisme.



## La mise en scène de l'Abbatiale, un projet 2023-2025

La Communauté de Communes du Pays de Bray travaille depuis plusieurs mois au projet de valorisation et mise en tourisme de l'Abbatiale de Saint Germer de Fly. Édifice trop méconnu parfois même des habitants du Pays de Bray, ce joyau du XIII<sup>ème</sup> siècle mérite d'être mis en lumière. Le projet scénographique (décorations scéniques, jeux de sons et lumières, mapping... ) se peaufine. Il vise à immerger le visiteur dans l'Histoire et le décor qu'offre ce joyau architectural.

Les objectifs phares de ce projet sont : la modernisation des visites pour les individuels et le rayonnement de l'Abbatiale bien au-delà des frontières du Pays de Bray.

### Concrètement : quel projet ?

En plus de la mise en scène qui sera créée sur les extérieurs du monument, le projet prévoit une visite complète et adaptée à tout public, via un support de tablette numérique. Un menu en plusieurs langues garantira une expérience de visite unique et une nouvelle approche de l'Histoire et des secrets de cette ancienne Abbaye : visite commentée accompagnée d'un personnage, découverte-jeu pour les enfants, zoom sur les vitraux de la Sainte-Chapelle en feront notamment partie. En parallèle, l'Office de tourisme déménagera ses locaux d'accueil. Un nouvel espace chaleureux, moderne, convivial vous sera proposé avec un espace dédié à la mise en valeur de ce Monument Historique.



Plus d'infos  
auprès de l'Office de tourisme intercommunal  
03.44.82.62.74 - [contact@ot-paysdebray.fr](mailto:contact@ot-paysdebray.fr)  
[www.ot-paysdebray.fr](http://www.ot-paysdebray.fr)

## La Programmation culturelle de la Communauté de Communes du Pays de Bray

Des spectacles dans et hors les murs du Théâtre du Beauvaisis et plus encore...

Le partenariat entre le Théâtre du Beauvaisis et la Communauté de Communes du Pays de Bray est renouvelé pour la saison 2022-2023. Une fois de plus, vous pourrez retrouver des spectacles de danse, théâtre, musique, cirque... à Beauvais et en Pays de Bray.

**Le programme s'articule comme suit :**

**En itinérance dans le Pays de Bray à 20h, 6€ :**

**8 novembre 2022**

« Allant Vers » à Espaubourg - théâtre

**22 novembre 2022**

« Le Tour de France en 80 chansons »

à Saint Germer de Fly - musique

**10 janvier 2023**

« Projet Larzac » à Le Coudray Saint Germer - théâtre

**4 avril 2023**

« Célimène » à Lalande en Son - théâtre conté

**23 mai 2023**

« Parle plus fort ! » à Puiseux en Bray - théâtre

**Au théâtre du Beauvaisis (site de la Maladrerie) à 20h30, 9€ transport gratuit en car proposé par la CCPB :**

**3 décembre 2022**

« A Simple Space » - cirque/acrobaties

**25 janvier 2023**

« Casse-Noisette » - danse

**9 février 2023**

« Désirer tant » - théâtre

**15 mars 2023**

« Imperfecto » - danse

Un spectacle en plein air sera également proposé en 2023. « UN AIR DE GALOP » est un spectacle équestre et musical qui lie un cheval monté par une cavalière (Sophie De Pas) en reprise de dressage, et un violoncelliste (Christophe Foquereau).



**Plus d'infos**

**auprès de l'Office de tourisme intercommunal**

**03.44.82.62.74 - contact@ot-paysdebray.fr**

**www.ot-paysdebray.fr**

### Un grand Yeah !

### Pour Yéyé !

Dans le cadre du Contrat Culture Ruralité, rendant accessible à tous la culture en Pays de Bray, Adèle Chignon et ses musiciens ont organisé des labo-spectacles avec les enfants des écoles de Saint Germer de Fly, Le Coudray Saint Germer, Blacourt et Saint Aubin en Bray. Le spectacle Yéyé VS Saint-Germain-des-Prés a réuni pas moins de 500 spectateurs en 3 spectacles dont 1 ouvert à tout public. De Boris Vian à Jacques Dutronc en passant par Françoise Hardy, le concert se voulait au cœur des années yéyé, pour faire découvrir au public comment on chantait, à l'époque, la guerre froide, la révolution de la mini-jupe, les congés payés, l'amitié, Mai 68 et l'amour... La cerise sur le gâteau se trouvait dans la dernière chanson où l'artiste a été rejointe par les enfants participant au projet. Le Contrat Culture Ruralité, engagé entre l'artiste et la Communauté de Communes du Pays de Bray aura permis de créer ce spectacle et de permettre aux enfants de découvrir un répertoire musical d'un autre temps où l'on clamait ses idées sans censure.

### Une étude sur la lecture publique dans le Pays de Bray

Une étude diagnostic de la lecture publique a été engagée en mai dernier par la Communauté de Communes du Pays de Bray afin de recenser les besoins des communes et des bibliothécaires, dans l'objectif de mettre en réseau les structures. La Médiathèque Départementale de l'Oise (MDO) ainsi que la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) des Hauts-de-France se joindront au Cabinet Emergence Sud, spécialisé dans la médiation et l'ingénierie culturelle pour cette étude. Elle s'étalera jusqu'à la fin de l'année 2022, et donnera lieu à des projets concrets, pour faciliter l'accès à la lecture par les habitant(e)s ainsi que la mise en réseau des bibliothèques communales du Pays de Bray.



## Multi-accueil « Les P'tits Potiers »

### Besoin d'une place pour votre enfant : la préinscription en ligne

Désormais, le Multi-accueil peut recevoir les préinscriptions des familles de la Communauté de Communes du Pays de Bray. Les places sont limitées, alors n'hésitez pas à vous préinscrire et intégrer la liste d'attente.

La démarche est à effectuer sur le site internet de la CCPB : [www.cc-paysdebray.com](http://www.cc-paysdebray.com) cliquez sur « espace famille » sur la page d'accueil, puis sur « recherche d'un mode d'accueil », et remplir le formulaire en suivant les étapes demandées. Cette démarche effectuée, le multi-accueil pourra prendre en compte votre demande.

### Livret sur la diversification alimentaire du jeune enfant et séance de dégustation

Le Multi-accueil reçoit régulièrement des stagiaires qui ont des projets à mettre en place avec des objectifs diversifiés. Courant janvier, Morgane a travaillé sur la diversification alimentaire du jeune enfant.

Pour les enfants à partir de 6 mois, elle a élaboré un livret alimentaire, transmis aux parents. Ce document a permis aux familles d'avoir un support pouvant les aider lorsque la diversification alimentaire de leur enfant débute.

Pour les plus grands, elle a organisé une séance de dégustation de farine, chocolat, miel, sucre, avec les doigts ou à la cuillère au choix. Séance très appréciée par les enfants qui ont manipulé et goûté à volonté.

### Spectacle « KERNEL » par le Théâtre du Beauvaisis

Le partenariat de la Communauté de Communes avec le Théâtre du Beauvaisis, a permis, l'animation d'une représentation musicale pour l'ensemble des enfants du Multi-accueil.

Le spectacle s'est déroulé le jeudi 5 mai 2022, ce fut ½ heure d'émerveillement où petits et grands ont été captivés par les divers sons et instruments insolites.



## Relais Petite Enfance (RPE)

### Assistantes Maternelles et Parents futurs employeurs : pourquoi le site de la Caf [monenfant.fr](http://monenfant.fr) ?

L'objectif du site [monenfant.fr](http://monenfant.fr) est de centraliser toute l'offre d'accueil du territoire pour les familles.

Les Assistantes maternelles qui ne sont pas encore inscrites sur le site de la Caf, peuvent le faire de chez elles en utilisant, si elles le souhaitent le guide tutoriel du site, ou être accompagnées par le Relais Petite Enfance, en rendez-vous, au Centre Petite Enfance Intercommunal à Saint Aubin en Bray. Il est également possible d'établir cette démarche au Point numérique de la Maison France Service située au Centre Social Rural intercommunal « François Maillard », à Le Coudray Saint Germer et à La Poste à Lachapelle aux Pots.

Pour les futurs parents employeurs, le Relais Petite Enfance informe sur le métier d'assistante maternelle, l'agrément, sa procédure et les différents modes de gardes existants. Ils peuvent également consulter le site [monenfant.fr](http://monenfant.fr) pour y trouver les assistantes maternelles sur tout le Département de l'Oise.



Centre Petite enfance  
Intercommunal - 3, Chemin des sables  
Les Fontainettes - 60650 Saint Aubin en Bray  
Tél : 03.44.79.08.48 - [contact@petiteenfance.fr](mailto:contact@petiteenfance.fr)  
Relais Petite Enfance : [ffraisse@cc-paysdebray.fr](mailto:ffraisse@cc-paysdebray.fr)

# Centre Social Rural intercommunal

Services de proximité

## Les activités spécifiques pour les seniors

- Ateliers créatifs, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois de 14 heures à 17 heures : venez pratiquer l'activité manuelle de votre choix (tricot, couture, bijoux...).
- Des ateliers d'initiation au numérique (par niveau), sur tablettes ou sur PC en collectif ou en individuel en fonction de vos besoins.
- Initiations à la généalogie, les jeudis de 14 heures à 16 heures : pour partir à la recherche de vos ancêtres et pour construire votre arbre généalogique.
- Un séjour « seniors en vacances », ouvert à tous à partir de 60 ans, retraités ou sans activité professionnelle, du 1<sup>er</sup> au 8 octobre : profitez de 8 jours en presqu'île guérandaise (Piriac sur mer) dans un village vacances 3\*\*\*, pour un séjour sans contrainte, (transport, pension complète et animations). Tarif tout compris (tarif modulé en fonction des ressources). Minimum : 295 euros – Maximum 485 euros/ Transport en car à partir du Coudray Saint Germer, hébergement en chambre individuelle dans des logements pour 2 personnes.
- Ateliers équilibre, les vendredis de 14 heures à 16 heures : stimulez votre mobilité et gagnez en autonomie de mouvements.

• Sorties au marché de Gournay, le 4<sup>ème</sup> mardi du mois de 9 heures à 12 heures : profitez d'un transport collectif pour vous promener au marché.

De nombreuses autres activités sont proposées chaque semaine, n'hésitez pas à consulter le site internet : [www.centresocialmaillard.com](http://www.centresocialmaillard.com). Contact et inscriptions : 03.44.81.83.00, (demander Séverine).



## Les permanences d'accès aux droits en agences postales

*Le Centre social propose des permanences d'accès aux droits dans les agences postales de Talmontiers le mercredi matin de 9 h à 12 h, de Ons en Bray le jeudi matin de 9 h à 12 h et de Saint Germer de Fly le vendredi matin de 9 h à 12 h.*

Vous y trouverez :

- une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement aux démarches administratives du quotidien)
  - un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)
  - une aide aux démarches en ligne... Et si besoin, vous pouvez prendre rendez-vous au Centre social au Coudray Saint Germer pour des dossiers plus complexes, avec possibilité d'utiliser le transport solidaire.
- Contact : 03.44.81.83.00 pour un rendez-vous, ou directement sur place



## Le transport collectif

*La Communauté de Communes du Pays de Bray met à disposition du Centre Social Rural un autocar qui permet de transporter 55 personnes et qui possède une place pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR).*

**L**e Centre social assure la gestion et l'organisation du service du transport collectif local. Il s'adresse aux écoles primaires, associations, collège et communes.

Les déplacements peuvent être effectués tous les jours de la semaine en journée ou en soirée ou le weekend sur le territoire du Pays de Bray et vers toutes les régions limitrophes de la Picardie.

Les associations ou les municipalités peuvent également demander des devis pour le mini-bus 9 places.  
Contact : 03.44.81.83.00, (demander Vanessa).

## Les animations pour tous :

- Un point écoute au Centre social avec une psychologue, un mercredi sur deux de 16 h à 18 h sur rendez-vous.
- Un café numérique au Centre social, un vendredi par mois de 16 h à 18 h pour enrichir sa culture numérique, trouver des réponses ou faire des découvertes.
- Une bourse aux jouets et vêtements, et puériculture le 2 juillet à Blacourt à la salle polyvalente.



Contactez le Centre Social Rural Intercommunal « François Maillard » - 4 rue des Ecoles  
60850 Le Coudray Saint Germer - Tél. : 03.44.81.83.00  
[csr.francois.maillard@wanadoo.fr](mailto:csr.francois.maillard@wanadoo.fr)  
[transportbray@gmail.com](mailto:transportbray@gmail.com)  
[msap.lecoudraystgermer@gmail.com](mailto:msap.lecoudraystgermer@gmail.com)  
Site internet : <http://centresocialmaillard.com>  
Facebook : CentreSocialduCoudrayStGermer



## Hommage

Mari de Céline, ex-présidente du Comité de Jumelage, Daniel PIONNIER s'est investi dans le comité toujours prêt à aider lors de nos différentes manifestations et à participer aux voyages en Slovaquie. Il a rejoint le conseil d'administration en 2015. D'autres passions animaient Daniel surtout le cyclisme. C'était un homme plein de ressources, d'idées et d'une extrême gentillesse. Fin novembre 2021, il nous a quittés. Ce fut une très grande tristesse au sein de notre comité. QU'IL REPOSE EN PAIX.



## Comité de Jumelage

Vous êtes intéressé(e), vous souhaitez devenir adhérent, prenez contact avec :

Mme Jeannine DUMONT  
tél : 03.44.80.21.34  
jeannine.pfeiffer@wanadoo.fr  
ou avec : Jean-Pierre HAUCHARD,  
tél : 03.44.82.60.48  
ou celine.hauchard@wanadoo.fr



## Séjour de nos Amis slovaques

*Leur décision a été prise. Nos Amis viendront effectuer un séjour en Pays de Bray la 3<sup>ème</sup> semaine de juillet.*

En 2020, notre comité devait fêter ses 20 ans. La pandémie en a décidé autrement. Pour fêter cet anniversaire, le 23 juillet prochain sera une journée festive avec un spectacle style cabaret.

Si vous êtes intéressé(s), prenez contact avec Mme DUMONT ou M. HAUCHARD.

## La recette de Monika : Dolky alias Lievance

*Pour 6 à 8 personnes • Temps de préparation 30 minutes*

### Ingédients :

- 2 gros œufs
- 500 ml de lait
- 500 ml d'eau
- 800 g de farine
- une pincée de sel
- 4 c.à c. de sucre
- un cube de levure boulangère (42 g)
- huile, une poêle,
- confiture, fruits

**Préparons d'abord le levain :** Mettre à tiédir dans un bol 100-150 ml de lait, ajouter une c. à c. de sucre. Y émietter la levure, attendre quelques minutes.

Dans un saladier mettre les œufs, la farine, le sucre restant, ajouter le levain, le reste du lait (et de l'eau), et mélanger la pâte.

Si vous trouvez qu'elle est trop liquide rajoutez un peu de farine, si c'est trop épais un peu d'eau ou de lait.

Laisser la pâte bien lever, elle doit doubler son volume, puis faire cuire les dolky d'un côté puis de l'autre.

Même si j'utilise une poêle en téflon, je mets un peu d'huile avant chaque cuisson.

Chez nous les dolky se collent par 2 et se sucent. En été, elles sont meilleures avec des petits fruits frais, en hiver juste avec de la confiture.



## Les Foulées des rencontres Brayonnes

C'est sous le soleil printanier que Le Coudray Saint Germer a accueilli les 29<sup>ème</sup> Foulées, organisées par l'Association Intercommunale des Rencontres Brayonnes (AIRB), la Communauté de Communes du Pays de Bray et la commune de Le Coudray Saint Germer.

Ce samedi 19 mars, plus de 250 coureurs et marcheurs ont participé à cette nouvelle édition.

Les poussins, benjamins sur 1,4 km et 2, 8 km, les cadets et minimes avec la course pour tous de 5 km, la grande course de 13,4 km et la marche de 9 km. Les résultats et les photos sont consultables sur [www.airb.fr](http://www.airb.fr)

Félicitations à tous !

De plus, 730 € ont été reversés à la Ligue contre le cancer grâce aux inscriptions et aux dons, somme qui a doublé depuis l'édition 2020. Merci et rendez-vous en 2023.



### Juillet

**Samedi 2 juillet**

**Espaubourg**

Feux de la Saint Jean

**Dimanche 3 juillet**

**Saint Pierre ès Champs**

Marché des producteurs et artisans locaux

**Mercredi 13 juillet**

**Blacourt**

Concert et feu de joie – restauration et buvette sur place à partir de 19h

**Lachapelle aux Pots**

Feu d'artifice et bal

**Le Coudray Saint Germer**

Feu d'artifice

**Lalandelle**

Feu d'artifice

**Ons en Bray**

Retraite aux flambeaux et feu d'artifice

**Talmontiers**

Soirée tenue blanche, dîner (sur réservation), soirée dansante et feu d'artifice

**Le Vaumain**

Repas, retraite aux flambeaux et feu d'artifice

**Le Vauroux**

Bal et feu d'artifice

**Villers sur Auchy**

Retraite aux flambeaux

**Judi 14 juillet**

**Flavacourt**

Fête villageoise avec jeux gratuits et repas champêtre

**Lalande en Son**

Feu d'artifice

**Saint Germer de Fly**

Feu d'artifice, bal, jeux

**Talmontiers**

Fête villageoise à partir de 13h30

**Samedi 23 au lundi 25 juillet**

**Villers Saint Barthélémy**

Feu d'artifice (samedi), spectacle de rue (dimanche) et Fête foraine (les 3 jours)

**Dimanche 24 juillet**

**Le Vauroux**

Brocante

**Saint Aubin en Bray**

« Nos quartiers d'été » animations à partir de 15h

**Mercredi 27 juillet**

**Le Coudray Saint Germer**

Fête des familles par le Centre Social

### Août

**Vendredi 5, samedi 6**

**et dimanche 7 août**

**Blacourt**

Le vendredi Feu d'artifice

Le samedi Fête des associations à partir de 14h et balade costumée en vélos anciens dans le Pays de Bray à 16h

Le dimanche Brocante et balade costumée en cyclo-motos anciennes dans le Pays de Bray à 10h

Manèges durant les 4 jours

**Samedi 27 août**

**Labosse**

Fête du village

### Octobre

**Dimanche 2 octobre**

**Saint Germer de Fly**

Brocante

**Dimanche 9 octobre**

**Espaubourg**

Vide grenier

**Dimanche 15 et lundi 16 octobre**

**Villers sur Auchy**

Fête communale

**Dimanche 15 octobre**

**Puiseux en Bray**

Sortie « champignons » par l'association Espoir et amitiés

**Dimanche 23 octobre**

**Labosse**

Marché d'automne Labosse Gourmande de 9h à 13h

### Septembre

**Dimanche 4 septembre**

**Saint Aubin en Bray**

Forum des associations

**Dimanche 11 septembre**

**Saint Aubin en Bray**

Brocante

**Saint Pierre ès Champs**

Concert Adèle Chignon et bal champêtre, à la guinguette, site les Tourbières

**Samedi 17 septembre**

**Blacourt**

Journée du patrimoine : Marche mémoire jusqu'à la stèle dans le bois de Blacourt 14h30 / Concert de musique classique à l'église St Martin à 20h

**Samedi 17 et dimanche 18 septembre**

**Saint Germer de Fly**

Fête de la rosière

**Dimanche 18 septembre**

**Flavacourt**

Brocante

**Le Vaumain**

Journée du patrimoine

**Talmontiers**

Journée du patrimoine

**Samedi 24 et dimanche 25 septembre**

**Le Coudray Saint Germer**

Fête patronale (corso fleuri le dimanche)

**Dimanche 25 septembre**

**Le Vaumain**

Brocante

**Saint Aubin en Bray**

Marché tropical

**Talmontiers**

Brocante

### Novembre

**Samedi 5 novembre**

**Villers sur Auchy**

Bourse aux jouets

**Dimanche 6 novembre**

**Lachapelle aux Pots**

Brocante

**Blacourt**

Marché gourmand

### Décembre

**Dimanche 4 décembre**

**Labosse**

Marché d'hiver Labosse Gourmande

**Saint Pierre ès Champs**

Marché de Noël des producteurs et artisans locaux

**Samedi 24 décembre**

**Le Coudray Saint Germer**

Crèche vivante

**Calendrier\***  
**des manifestations**

\* Sous réserve de modifications



# GRATUIT

**Pour tous les habitants,  
sans condition de ressources.**

Bénéficiez d'informations, de conseils  
et d'un accompagnement personnalisé

## 0 801 908 600

**Service & appel  
gratuits**

De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h  
du lundi au vendredi  
ou par mail : [guh@cc-paysdebray.fr](mailto:guh@cc-paysdebray.fr)

- ✓ **RÉDUIRE**  
la consommation énergétique
- ✓ **RÉNOVER**  
son logement
- ✓ **ADAPTER**  
son habitat

L'OPAH continue dans  
le Guichet Unique de l'Habitat



### PERMANENCES

Sur le territoire de la  
Communauté de Communes  
du Pays de Bray  
OU  
Chez vous sur rendez-vous